
IMMIGRATION Canada

Permis d'études

Directives du bureau des
visas de Tunis



Table des matières

Liste de contrôle– Permis d'études

Ce guide est produit gratuitement par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada et ne doit pas être vendu aux requérants.

This guide is also available in English

Demande de Permis d'étude – Liste de contrôle

- Remplissez cette liste et placez-la sur le dessus de la demande
- Votre demande doit être complète au moment du dépôt et inclure les frais de traitement. Aucun autre document* ne peut être soumis après le dépôt initial sauf sur demande expresse du bureau des visas. Tout complément de dossier devra être accompagné d'une copie de la requête du bureau des visas.
- Tout document qui n'est pas en français ni en anglais doit être accompagné d'une traduction certifiée conforme.
- Si les documents requis ne sont pas soumis, la demande risque d'être refusée ou le temps de traitement allongé.
- Ne pas faire d'arrangements de voyage à moins d'avoir reçu le visa du Haut-commissariat.

Tous les demandeurs doivent soumettre les documents suivants :	
Demande d'un permis d'études (IMM 1294) dûment rempli avec code à barres ; (le formulaire doit être rempli en ligne)	<input type="checkbox"/>
Passeport original et une photocopie de la page d'identité du passeport . Le passeport devrait compter un minimum d'une page vierge et être valide pendant encore au moins six mois. Assurez-vous que la validité de votre passeport couvre la durée du séjour au Canada puisque la validité du visa ne peut pas dépasser celle du passeport.	<input type="checkbox"/>
<u>Formulaire du consentement du CRDV</u>	<input type="checkbox"/>
Diplômes et relevés de notes , originaux et copies avec traduction (anglais ou français)	<input type="checkbox"/>
Le cas échéant : <ul style="list-style-type: none"> • Attestation de bourse (original et photocopie) <i>OU</i> • Attestation indiquant que vous ne recevez aucune bourse 	<input type="checkbox"/>
Lettre de motivation pour étudier au Canada	<input type="checkbox"/>
Bulletin no. 3 ou extrait de casier judiciaire pour les non-résidents en Tunisie (*peut être soumis après le dépôt de la demande de visa si tous les autres documents sont disponibles)	<input type="checkbox"/>
Une photocopie de votre acte de naissance	<input type="checkbox"/>
Informations sur la famille (IMM 5707) dûment rempli, daté et signé.	<input type="checkbox"/>
Si vous avez répondu "oui" à n'importe laquelle des questions sur vos antécédents sur le formulaire de demande, vous devez remplir et signer le formulaire de <u>l'annexe 1</u> (Demande de visa résident temporaire – IMM 5257B) et le joindre à votre demande.	<input type="checkbox"/>

